



Master de Sciences sociales

2024-2025

Université Paris 8
UFR Textes & Sociétés
Département de sociologie et d'anthropologie

Responsables du Master :
Catherine Comet et Emma Gobin

Responsable du parcours Mondes Urbains et Inégalités : Catherine Comet
catherine.comet@univ-paris8.fr

Responsable du parcours Anthropologie de la Mondialisation : Emma Gobin
emma.gobin@univ-paris8.fr

Secrétariat du master : Corinne Charron
bureau B348 – Tél. 01 49 40 68 18
corinne.charron@univ-paris8.fr
2 rue de la Liberté – 93526 Saint-Denis Cedex

Sommaire

Objectifs du Master de sciences sociales	5
Compétences visées par la formation.....	7
Poursuites d'études et débouchés professionnels.....	8
Admission en formation initiale ou continue	10
Partenariats internationaux	13
Organisation des deux années, parcours et maquette.....	14
Présentation générale des cours.....	23
EC libres recommandés en dehors du master	35
Cours et séminaires ouverts aux étudiant-es d'autres masters de Paris 8.....	39
Les Masteuriales (journées de fin d'année)	40
Formes d'évaluation et mémoire	41
Stages de recherche ou professionnalisants.....	47
Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences	48
Laboratoires de recherche	52
Equipe pédagogique.....	54
Enseignant-es du département et leurs principaux thèmes de recherche	55
Emploi du temps du premier semestre 2024-2025.....	58
Emploi du temps du second semestre 2024-25.....	59
Calendrier des cours et des congés	60
Services sociaux et de santé, pôle handicap	61
Violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlement	63

Objectifs du Master de sciences sociales

Ce master forme à la démarche, aux méthodes et aux outils théoriques de la recherche en sciences sociales dans une double optique : de formation aux métiers de la recherche universitaire et de préparation aux métiers mobilisant les outils des sciences sociales hors du monde académique.

Il s'adresse à des étudiant·es salarié·es ou non, français·es ou étranger·es, désireux·ses d'acquérir de solides compétences sur le plan théorique et méthodologique en sociologie et en anthropologie, afin de s'engager ensuite vers les métiers de l'étude, de la recherche et/ou de l'enseignement.

Quatre points forts font l'originalité et la cohérence de cette formation :

- **Un master qui met l'accent sur la mise en œuvre de savoirs théoriques adossés à l'enquête de terrain en sociologie et en anthropologie.** Le M1, centré sur l'acquisition des méthodes de recherche des sciences sociales à travers la réalisation d'enquêtes collectives, individuelles et de cours théoriques, se clôture par un mémoire de recherche préparatoire au mémoire de M2 ou par un mémoire lié à un stage. Les deux années visant l'intégration professionnelle sont articulées autour d'un séminaire de laboratoire.
- **Un master qui vise à forger un esprit collectif de travail** au sein des enquêtes collectives de Master 1 ou encore à travers les ateliers d'accompagnement à la recherche ou à l'expertise professionnelle au cours des deux années.

- **Un master résolument tourné vers l'international.** Le département de sociologie et d'anthropologie a largement développé sa politique de coopération internationale. La formation favorise la mobilité étudiante et développe des accords et collaborations avec des universités européennes et hors UE. La possibilité offerte aux étudiant-es, en M1 et en M2, de réaliser des stages ou des semestres d'étude à l'étranger rend concrète cette politique. Le parcours « Anthropologie de la mondialisation » renforce également cette perspective, tout comme la collaboration de nombreux enseignant-es-chercheur-es du département à des programmes internationaux.
- **Une ouverture aux différents secteurs et métiers de l'étude et de la recherche en sciences sociales.** L'ensemble de cette formation de master comporte une dimension professionnalisante, en permettant aux étudiant.es d'acquérir les bases méthodologiques solides, mais aussi de réfléchir, dans les divers séminaires ou cours d'accompagnement collectif à leur orientation, en favorisant la rencontre avec des chercheurs et des sociologues et anthropologues professionnels travaillant dans différents contextes (enseignement, cabinets d'étude, d'expertise ou de conseil, associations, ONG, syndicats, collectivités territoriales, organismes d'enquête publics ou privés, muséologie, métiers de la culture, diplomatie culturelle, etc.). Il s'agit d'offrir une formation qui ouvre sur les différents métiers et secteurs de la recherche et des études en sciences sociales, non réductibles à la sphère académique.

Compétences visées par la formation

- Travailler de manière autonome sur un sujet original (étudier, enquêter, analyser, découvrir).
- Travailler en groupe, animer un groupe (sens de l'écoute, de l'organisation) afin d'élaborer une réflexion collective.
- Effectuer une recherche documentaire sur un sujet, savoir contextualiser un terrain ou une situation.
- Rassembler, synthétiser et confronter entre eux les travaux de sciences sociales sur un sujet pour produire un état des lieux ou une veille bibliographique.
- Construire un protocole d'enquête et des outils empiriques adaptés à une question en s'appuyant sur une ou des méthodes des sciences sociales (qualitatives, réflexives, quantitatives, documentaires, etc.).
- Collecter et produire des données originales sur un objet ou en réponse à une demande.
- Hiérarchiser et analyser des données quantitatives et qualitatives afin de produire des résultats sur une question donnée.
- Savoir rédiger seul ou à plusieurs une présentation ordonnée des données, analyses et résultats, sous une forme synthétique ou détaillée.

Poursuites d'études et débouchés professionnels

Métiers de la recherche académique

Le Master peut être prolongé par un Doctorat de sociologie et d'anthropologie ou d'une autre discipline des sciences sociales mobilisant ces disciplines.

Il est également possible de postuler à des emplois d'Ingénieur·e d'études ou de recherche, de Documentaliste, ou de Gestionnaire de projet scientifique.

Métiers de l'étude, du conseil et de la médiation scientifique

De nombreux métiers au sein du monde associatif ou des collectivités territoriales, ou de bureaux ou cabinets d'études indépendants mobilisent les outils des sciences sociales et exigent un niveau master dans divers domaines (études urbaines, conditions de travail, politiques sociales et de santé, politiques culturelles et éducatives etc.) sous des intitulés variés :

- Chargé-es d'études (réalisation d'études ou d'expertises)
- Chargé-es de mission ou de projet (coordinations d'études)
- Conseil en organisation ou développement social

Métiers de l'enseignement et de la formation

Il est possible de préparer le CAPES de Sciences Économiques et Sociales, dans le cadre du Master « Enseignement et Formation aux Sciences Économiques et Sociales » (MEEF) proposé à l'Université Paris 8 et l'Université de Paris Est Créteil. Il faut s'y inscrire dès le M1. Des étudiant·es présentent (et obtiennent) également régulièrement le concours de Professeur·e des écoles durant ou après le master.

Métiers de l'aide sociale ou insertion :

Les secteurs du travail social et de l'insertion sont un débouché important pour les diplômé-es de sociologie et d'anthropologie. Le master permet de postuler à des emplois ou des formations de cadre de ces secteurs.

Métiers de l'administration publique :

Il est possible de préparer après le master les concours des collectivités locales ou de la fonction publique d'État tels que ceux des IRA, d'Attaché territorial, de Rédacteur territorial. Des emplois de contractuels sont également proposés.

Pour vous informer sur votre orientation post-master, n'hésitez pas à
contacter le

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Ce service propose des conférences, une documentation et un
accompagnement personnalisé en termes de conseils et d'aide à
l'orientation et à l'insertion.

Bâtiment A - salle 347
01 49 40 67 17 / 67 15 / 67 14
scuio@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil :
Lundi et vendredi : 9h30-12h30
Mardi : 9h30-12h30 et 14h-18h
Mercredi et jeudi : 9h30-12h30 et 14h-17h

Admission en formation initiale ou continue

Les candidatures se font via l'application nationale Mon Master pour une entrée en Master 1 et via e-candidat sur le site de l'Université Paris 8 pour une entrée en Master 2. L'étude des candidatures est effectuée par une commission composée par les responsables de la formation et d'autres enseignant·es.

Pour les étudiant·es étranger·es, une certification du niveau C1 en français (DELF niveau C1 ; TEF niveau 4) est demandée.

Conditions d'admission en Master 1 :

Étudiant·es en formation initiale :

- 1- posséder une licence en sociologie ou en anthropologie (180 crédits) ou sur dérogation accordée par la commission pédagogique, une licence dans une autre discipline des sciences sociales ou un diplôme considéré comme équivalent
- 2- présenter les bulletin de notes de la licence
- 3- rédiger une lettre de motivation revenant sur votre parcours et indiquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez vous inscrire dans ce Master
- 4- présenter un **projet de recherche argumenté de 5 pages** (état des lieux sur la question, problématique, dispositif méthodologique, bibliographie)
- 5- constituer le dossier administratif

Personnes souhaitant reprendre leurs études (notamment dans le prolongement d'une expérience professionnelle) :

Il est demandé en outre de joindre un curriculum vitae et une lettre de motivation détaillant leur formation initiale, leur expérience professionnelle et les raisons pour lesquelles elles souhaitent s'inscrire dans ce Master.

Conditions d'admission en Master 2 :

Les étudiant-es doivent candidater dans le parcours « Mondes Urbains et inégalités » ou dans le parcours « Anthropologie de la mondialisation.

Étudiant-es déjà inscrit-es en M1 au Master sciences sociales :

Le passage en M2 ne nécessite pas de recandidater via e-candidat mais est conditionné par la réussite en M1 (voir plus bas les modalités de validation de connaissances). Il est également nécessaire de présenter un **projet de recherche** pour le M2. Il s'agit d'un projet de recherche argumenté de 5 pages qui se situe en général dans le prolongement du mémoire de M1. Vous devez également remplir une fiche d'intention d'inscription en Master 2 à transmettre au secrétariat au mois de juin.

Étudiant-es s'inscrivant directement en M2 :

Étudiant-es en formation initiale :

1. posséder un M1 en sociologie ou en anthropologie (180 crédits) ou sur dérogation accordée par la commission pédagogique, dans une autre discipline des sciences sociales ou un diplôme considéré comme équivalent. La mention AB (12/20 min) au M1 est exigée.
2. présenter le bulletin de notes de la dernière année d'études

3. rédiger une lettre de motivation revenant sur votre parcours et indiquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez vous inscrire dans ce Master
4. présenter un projet de recherche argumenté de 5 pages (état des lieux sur la question, problématique, dispositif méthodologique, bibliographie)
5. constituer le dossier administratif

Personnes souhaitant reprendre leurs études (notamment dans le prolongement d'une expérience professionnelle) :

Il est demandé en outre de joindre un curriculum vitae et une lettre de motivation détaillant leur formation initiale, votre expérience professionnelle et les raisons pour lesquelles vous souhaitez vous inscrire dans ce Master.

FORMATION CONTINUE

Quel que soit votre statut (salarié·e, demandeur·e d'emploi, professionnel·le libéral·e...) ce diplôme peut être suivi en formation continue.

Vous trouverez des conseils pour le financement, devis et suivi administratif auprès de la Direction Formation :
info-df@univ-paris8.fr ou sur <https://fc.univ-paris8.fr>

ALTERNANCE

Du fait de son organisation pédagogique, notre formation n'est pas en mesure d'accueillir des étudiant·es en alternance.

Partenariats internationaux

Pour tout projet de mobilité il faut contacter les responsables du master ainsi que la responsable des échanges internationaux dès que possible :

Agnès Deboulet agnes.deboulet@univ-paris8.fr

Accords Erasmus

Allemagne : Humboldt Universität de Berlin

Autriche : université de Vienne

Espagne : univ. Complutense de Madrid, univ. Pablo de Olavide de Séville

Grèce : university of the Aegean de Mytilène

Hongrie : université Eotvos Lorand de Budapest

Finlande : université de Joensuu

Islande : University of Iceland, Reykjavik

Italie : Université de Bologne, université de Naples Federico II, université de Pérouse, université de Milan Bicocca

Pologne : Université de Varsovie

Portugal : Institut Universitaire de Lisbonne (ISCTE), univ. de Porto (FLUP)

Suisse : université de Basel

Turquie : université Galatasaray, Istanbul

Accords bilatéraux et autres programmes internationaux

Brésil : université de Sao Paulo, université de Rio de Janeiro

États-Unis : programme MICEFA

Mozambique : accord avec l'Aframo-CHS, Maputo

Québec : programme BCI (ex CREPUQ).

Vous pouvez aussi candidater auprès d'universités ayant une convention avec notre université au travers d'autres départements de Paris 8.

Organisation des deux années, parcours et maquette

Le Master est constitué de deux années (M1 et M2). La validation complète de chaque niveau entraîne l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

Le Master 1 « Pratiques d'enquête en sociologie et en anthropologie » est indifférencié (sociologie et anthropologie).

En Master 2, les étudiant.es ont le choix entre deux parcours :

- Mondes Urbains et Inégalités
- Anthropologie de la mondialisation

1^{ère} année de master (M1 « Pratiques d'enquête en sociologie et en anthropologie »)

Elle est organisée autour d'un **tronc commun** au sein duquel sont mutualisés des cours de sociologie et d'anthropologie. Le premier semestre offre **une formation à l'enquête** et l'acquisition des méthodes des deux disciplines à partir de la réalisation d'une enquête collective. Ce dispositif s'inscrit dans une pratique ancienne du département de sociologie et d'anthropologie de Paris 8 de formation à l'enquête de terrain.

Le semestre 2 est organisé de manière à permettre aux étudiant.es une pré-spécialisation afin de s'orienter vers un des deux parcours de Master 2. Des cours thématiques au choix proposent de se former à des concepts et des domaines spécifiques de la sociologie et de l'anthropologie. Une part importante du travail consiste en la réalisation d'un mémoire d'étape.

Les étudiant.es sont encouragé.es à réaliser une mobilité à l'étranger, dans le cadre d'un parcours international, préparé dès le premier semestre.

Pour passer en M2, les étudiant-es doivent valider au minimum 48 ECTS (dont le mémoire).

M2 Parcours « Mondes urbains et inégalités »

Le parcours de sociologie accorde une place centrale au travail empirique et réflexif dans l'élaboration des données et des analyses, qu'il s'agisse d'enquête de terrain, de méthodes quantitatives ou de travail sur archives. Outre les cours développant les approches ethnographiques, il propose un cours d'approfondissement sur l'exploitation et l'analyse de données statistiques.

Ce parcours offre une formation généraliste en sociologie mais **plusieurs thématiques sont privilégiées à travers l'étude des mondes urbains et des inégalités** : sociologie des inégalités sociales et des rapports sociaux (de classe, de genre, et ethnoraciales), sociologie urbaine, sociologie du travail et de l'emploi, sociologie des mobilisations, sociologie des migrations, entre autres.

Si les **terrains de recherche explorés par les étudiant-es sont très variés** (en France et à l'étranger), ces thématiques sont en partie liées à l'ancrage de l'Université Paris 8 dans la Seine-Saint-Denis et à Saint-Denis et des partenariats existent avec des institutions et associations locales pour la réalisation d'enquêtes ou de stages par les étudiant-es.

Ce parcours est principalement adossé au **laboratoire CRESPPA** (Unité mixte de recherche, voir plus bas) qui comprend les **équipes CSU, GTM et Labtop**.

M2 Parcours « Anthropologie de la mondialisation »

Un projet international fort, en finalité recherche et professionnelle.

L'accent est mis sur le développement d'un projet international par l'étudiant, sous la forme d'une **enquête ethnographique de terrain ou de réflexion théorique**. Ce projet peut s'articuler autour des questions de mondialisation et des enjeux des sociétés post-coloniales et multiculturelles.

La mondialisation désigne un processus historique, économique et culturel de longue durée porteurs d'enjeux qui nécessitent une remise en cause des cadres intellectuels qui ont marqué la période qui s'achève. La fin des identités simples, des catégorisations, voire des cloisonnements de l'époque moderne, laissent la place à de nouvelles identifications, de nouvelles constructions collectives (subjectives, culturelles, religieuses, politiques) de nouvelles singularités et altérités. Objet privilégié de la discipline anthropologique depuis sa fondation, cette **altérité « en reconfiguration » et les bouleversements des sociétés**, nécessitent une anthropologie solidement fondée sur le plan empirique, qui permette une mise en perspective critique des sociétés et de leurs acteurs.

Le parcours met en outre l'accent sur les formes, enjeux et politiques du développement et de l'environnement (nature en ville, gestion de l'eau) ainsi que sur les circulations culturelles et techniques liées aux mobilités contemporaines (patrimonialisation, etc.). Les recompositions politiques et les enjeux de la ville monde (identités urbaines, conflits, cultures) constituent un dernier volet.

Le parcours est adossé au **Laboratoire LAVUE**, (Unité mixte de recherche, voir plus bas), en particulier à l'équipe **ALTER (Altérités et territoires)**.

Master 1 en Sciences Sociales
« Pratiques d'enquête en sociologie et en anthropologie »

M1 – SEMESTRE 1		
METHODES (15 ECTS)		
Préparation et développement d'un projet d'enquête : recueil et analyse des données		
Connaître les méthodes de production de l'enquête		
5 ECTS	Approches quantitatives : textes et méthodes	
5 ECTS	Approches ethnographiques : textes et méthodes	
5 ECTS	Anglais ou langue de terrain (Centre de langues de Paris 8)	
PROFESSIONNALISATION (15 ECTS)		
Formation à l'enquête sociologique et anthropologique : pratiquer le terrain, comprendre les dynamiques sociales		
Apprendre le métier de sociologue et d'anthropologue (au choix)		
10 ECTS	Enquête collective « hors les murs » : Connaissance du contexte, élaboration du protocole d'enquête, stage de terrain <i>(2 options en France pour 2 groupes)</i>	
	ou Stage en milieu professionnel externe	
Intégrer un milieu professionnel du monde de la recherche (un séminaire au choix)		
5 ECTS	Séminaire du laboratoire CRESPPA	<i>Séminaire annuel</i>
	ou Séminaire du laboratoire LAVUE	

M1 – SEMESTRE 2			
UE 3	Retour sur les pratiques d'enquête (15 ECTS) Analyse, interprétation, comparaison des données de l'enquête sociologique et anthropologique		
Accompagnement à la problématisation de l'enquête			
1 EC	5 ECTS	Accompagnement du projet d'enquête personnel (séminaire annuel qui débute en octobre)	
Thématiques et Débats (2 EC au choix)			
1 EC	5 ECTS	EC thématique interne : 1 EC au choix parmi les 8 cours internes	
		Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social S2	Globalisation et mondialisation S2
		Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation S1	Politiques de la Nature S2
		Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes (intensif)	Anthropologie des circulations culturelles (intensif)
		Inégalités et mobilisations en France et en Europe : approches quantitatives S2	Anthropologie du développement en contexte global S1
1 EC	5 ECTS	EC Libre : à choisir selon les orientations du projet personnel parmi les 8 cours thématiques internes, ou au sein d'autres masters de P8 ou des cours externes avec convention : voir plus bas.	
UE 4	Mémoire		
1 EC	15 ECTS	Mémoire d'étape (recherche ou de stage)	

Master 2
Parcours Mondes Urbains et Inégalités (MUI)

M2 MONDES URBAINS ET INÉGALITÉS – SEMESTRE 3		
UE 5	Méthodes et Approches (15 ECTS)	
Langues étrangères		
1 EC	5 ECTS	Lire et traduire les sciences sociales en anglais
Intégrer un milieu professionnel du monde de la recherche (au choix : le séminaire qui n'a pas été déjà suivi en M1)		
1 EC	5 ECTS	Séminaire de Laboratoire CRESSPA <i>Séminaire annuel</i> ou Séminaire de Laboratoire LAVUE
Approfondissements thématiques (1 EC au choix à l'exclusion des EC déjà suivis)		
1 EC	5 ECTS	EC Libre : à choisir selon les orientations du projet personnel parmi les cours thématiques du M2 AMO , au sein d'autres masters de P8 ou des cours externes avec convention : voir plus bas. Attention : choix à réaliser en concertation avec le directeur de mémoire.
UE 6	PROFESSIONNALISATION (15 ECTS) Recueil et analyse des données pour une enquête personnelle	
Accompagnement		
1 EC	5 ECTS	Accompagnement pendant et après le diplôme de Master (<i>séminaire annuel</i>)
Enquête de terrain ou stage professionnel (au choix)		
1 EC	6 ECTS	Enquête de terrain intensive en Sociologie pour le projet personnel ou Stage en milieu professionnel externe
1 EC	4 ECTS	Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel

M2 MONDES URBAINS ET INÉGALITÉS — SEMESTRE 4		
UE 7	APPROFONDISSEMENTS en SOCIOLOGIE du CONTEMPORAIN (10 ECTS)	
	Thématiques et Débats (2 EC parmi les 4 au choix à l'exclusion des EC déjà suivis)	
2 EC	5 ECTSx2	Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social
		Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation (proposé au S1)
		Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes
		Inégalités et mobilisations en France et en Europe : approches quantitatives
UE 8	MEMOIRE FINAL (20 ECTS)	
1 EC	15 ECTS	Mémoire final d'enquête personnel en sociologie
1 EC	5 ECTS	Soutenance du mémoire

Master 2
Parcours Anthropologie de la mondialisation (AMO)

M2 ANTHROPOLOGIE DE LA MONDIALISATION – SEMESTRE 3		
UE 5	Méthodes et Approches (15 ECTS)	
	Langues étrangères	
1 EC	5 ECTS	Anthropology of cultural Globalization
	Intégrer un milieu professionnel du monde de la recherche (au choix : le séminaire qui n'a pas été déjà suivi en M1)	
1 EC	5 ECTS	Séminaire de Laboratoire CRESSPA ou Séminaire de Laboratoire LAVUE
	<i>Séminaire annuel</i>	
	Approfondissements thématiques (1 EC au choix à l'exclusion des EC déjà suivis)	
1 EC	5 ECTS	EC Libre : à choisir selon les orientations du projet personnel parmi les cours thématiques du M2 MUI , au sein d'autres masters de P8 ou des cours externes avec convention : voir plus bas. Attention : choix à réaliser en concertation avec le directeur de mémoire.
UE 6	PROFESSIONNALISATION (15 ECTS)	
	Recueil et analyse des données pour une enquête personnelle	
	Accompagnement	
1 EC	5 ECTS	Accompagnement pendant et après le diplôme de Master (<i>séminaire annuel</i>)
	Enquête de terrain ou stage professionnel (au choix)	
1 EC	6 ECTS	Enquête de terrain intensive en Anthropologie ou Stage en milieu professionnel externe
1 EC	4 ECTS	Rapport intermédiaire d'enquête ou de stage professionnel

M2 ANTHROPOLOGIE DE LA MONDIALISATION – SEMESTRE 4		
UE 7	APPROFONDISSEMENTS en ANTHROPOLOGIE du CONTEMPORAIN (10 ECTS)	
	Thématiques et Débats (2 EC au choix parmi les 4 à l'exclusion des EC déjà suivis)	
2 EC	5 ECTSx2	Globalisation et mondialisation
		Politiques de la Nature
		Anthropologie des circulations culturelles (intensif)
		Anthropologie du développement en contexte global (proposé au S1)
UE 8	MEMOIRE FINAL (20 ECTS)	
1 EC	15 ECTS	Mémoire final d'enquête personnel en anthropologie
1 EC	5 ECTS	Soutenance du mémoire

Présentation générale des cours

MASTER 1, Semestre 1

Le premier semestre du M1 a la spécificité d'être structuré autour d'une enquête collective « hors les murs » : cette enquête collective est réalisée par l'ensemble de la promotion sur un même thème. La promotion est partagée au bout de quelques séances en deux demi-groupes ayant cours le mercredi avec Coline Cardé ou Yasmine Siblot.

Nous vous invitons à consulter les publications présentant les enquêtes collectives réalisées les années précédentes dans les « Carnets de terrain du département » :

https://sociologie.univ-paris8.fr/?page_id=9926

Les étudiant-es qui en font la demande, peuvent, uniquement sur la base d'un projet précis, et sous réserve de l'accord des responsables du master, réaliser un stage en milieu professionnel à la place de cette enquête.

Deux cours méthodologiques et théoriques sont liés à la réalisation de l'enquête :

Approches quantitatives : textes et méthodes (Lucas Tranchant)

Approches ethnographiques : textes et méthodes (Anaïs Leblon)

S'ajoute à ces cours un atelier d'accompagnement du mémoire d'enquête personnel. Cet atelier annuel débute en octobre et a lieu une semaine sur deux (Catherine Comet)

Langues étrangères

En M1 : il faut suivre un cours d'anglais ou, si vous en justifiez le besoin, d'une langue liée à votre terrain d'enquête, dans le Centre de langues de

Paris 8.

Il est également possible de suivre des cours à l'INALCO si la langue de terrain qui vous intéresse n'est pas enseignée à Paris 8 (voir avec les responsables du master).

En MASTER 2 : deux cours spécifiques sont proposés :

M2 MUI : Lire et traduire les sciences sociales en anglais (Nadège Vezinat)

M2 AMO : Anthropology of cultural Globalization (Béatrice David).

« Lire et traduire les sciences sociales en anglais » (Nadège Vezinat)

1er semestre - Jeudi 12H-15H

La langue anglaise est devenue la langue de communication et de publication privilégiée et parfois même exclusive du travail scientifique dans le monde. Avec cet atelier, les modalités d'expression et d'exposition de la recherche qui sont celles des grandes revues scientifiques anglophones pourront être étudiées car ces modalités constituent alternativement un obstacle ou un atout pour la diffusion et la dissémination des résultats de la recherche : un obstacle dès lors que l'on n'en maîtrise pas les codes élémentaires, un atout dès lors que l'on dispose d'une bonne appréhension de ce mode d'exposition scientifique.

Cet enseignement propose de donner aux étudiants une compréhension interne des logiques spécifiques de présentation et d'argumentation en langue anglaise au contact des grands classiques ou des nouvelles tendances des sciences sociales en langue anglaise. Il permettra d'aborder les fonctions et enjeux de la traduction mais aussi d'effectuer des recherches sur une base de données anglophone. Les étudiants sont également invités à entrer par la lecture (voire la traduction) de textes en anglais dans l'écriture

des sciences sociales. Un travail sur des concepts issus de la sociologie anglophone sera proposé en analysant le texte original puis la circulation des concepts dans l'espace (ainsi le concept de « profession » entendu différemment en France et aux États-Unis) comme dans le temps (par exemple celui de « street-level bureaucrat » avec ses évolutions depuis l'ouvrage fondateur publié en 1981).

Anthropology of cultural Globalization. Travelling Texts and Theories. (Béatrice David).

1er semestre - mercredi 12H-15H

Ce séminaire s'adresse préférentiellement aux étudiant-e-s qui ont suivi ou poursuivent un cursus d'anthropologie. Ce séminaire de lectures n'est pas conçu comme un cours de langues, et à ce titre n'a pas vocation à être dispensé en anglais, mais ne l'exclut pas. L'objectif est avant tout d'approfondir l'approche théorique des dimensions culturelles de la « globalisation » à partir de l'étude de textes fondateurs en langue anglaise qui ont contribué à « faire déborder » le cadre de la réflexion sur la modernité, envisagée à partir des expériences de sociétés non européennes ou nord-américaines qui furent les lieux d'une situation coloniale aux formes multiples.

Deux catégories de textes seront proposées à l'étude :

La première partie du cours portera sur des « textes fondateurs » en anglais, parfois prolongés par des travaux sur des questions similaires par des anthropologues de langue française. Ces textes en format pdf ou autres pourront être téléchargés sur le moodle du cours. La clef d'inscription sera indiquée au début du semestre.

Les étudiant-e-s seront d'autre part convi-é-e-s à proposer un article ou chapitre d'ouvrage en anglais (non traduits en français) provenant préférentiellement de la bibliographie de leurs recherches pour le mémoire de recherche, et à le présenter aux participant-e-s du cours.

Validation (deux essais)

- Une synthèse critique sous la forme d'un essai thématique (à rendre à la mi-semester après la pause pédagogique de début novembre) présentant deux des textes fondateurs discutés.

- A la fin du semestre, un second essai discutant le texte choisi présenté oralement.

Séminaires de laboratoire (annuel, mercredi 15h-18h)

Ces séminaires sont annuels et ont lieu une semaine sur deux (un programme plus précis est donné à la rentrée).

Chaque étudiant-e doit suivre en M1 puis en M2 l'un des séminaires des deux laboratoires CRESPPA (Aurélié Damamme) et LAVUE (Emma Gobin), dans l'ordre de son choix.

Cours thématiques

Les cours thématiques ont principalement lieu au second semestre, mais deux d'entre eux sont proposés dès le premier semestre. Voir les descriptifs ci-dessous :

Au premier semestre :

Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation (Michel

Kokoreff)

Anthropologie du développement en contexte mondialisé (Arnaud Kaba)

Au second semestre :

Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social (Isabel Boni-Le Goff)

Inégalités et mobilisations en France et en Europe : approches quantitatives (Claude Dargent)

Politiques de la Nature (Barbara Casciari)

Mondialisation-globalisation (Martin Olivera)

Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes (Catherine Comet => cours intensif)

Anthropologie des circulations culturelles (E. Gobin=> cours intensif)

Descriptifs détaillés des cours thématiques du premier semestre :

Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation (Michel Kokoreff)

1er semestre - jeudi 15h-18H - MR005 (sauf 21.11 et 28.11, MR 105)

Que signifie contester aujourd'hui ? Telle sera la question centrale de ce cours. Après un cadrage historique, théorique et méthodologique général, il abordera quatre grands thèmes : qualifier les métamorphoses de la contestation sociale ; observer in situ la contestation ; gouverner les révoltes, soulèvements, émeutes ; quelques controverses académiques. Le déroulement du cours s'appuiera sur des enquêtes propres et la présentation d'ouvrages récents. Le contrôle continu portera sur une fiche de lecture.

Références

Cervera-Marzal M., *Résister. Petite histoire des luttes contemporaines*, 10/18, Amorce, 2022.

Kokoreff M., *La diagonale de la rage. Une histoire de la contestation sociale en France des années 1970 à nos jours*, Editions Divergences, 2021.

Ravelli Q., Siméant-Germanos J., Bonin, L., Liochon P., (sous la direction de), *Les Gilets jaunes. Une révolte inclassable*, Editions rue d'Ulm, 2024.

Sénac R., *Radicales et fluides, les mobilisations contemporaines*, Presses de Science Po, 2021.

Anthropologie du développement en contexte global (Arnaud Kaba)

1er semestre - mardi 14h30-17h30 - MR215

Ce cours a pour objectif de fournir aux étudiant.e.s les clés de compréhension pour aborder les enjeux politiques et éthiques des processus dits de développement, qui sont l'impact des politiques, publiques, locales, nationales ou internationales, dans les transformations socio-économique des pays du Sud. Ainsi, le cours se divise en deux parties. L'une porte sur l'histoire des processus en eux-mêmes et sur les anthropologues qui les ont étudiés. Elle en traite les enjeux politiques et culturels en les abordant sous plusieurs thématiques : l'informalisation du travail dans les Suds (par les politiques locales et celles de la Banque Mondiale), les politiques de solidarité internationales (ONGs notamment), les politiques de santé publique ou celle de développement des infrastructures (eau, en particulier) ou encore les politiques de patrimonialisation. La seconde partie du cours se centre sur les questions réflexives et éthiques que pose la posture de l'anthropologue, pris presque inévitablement dans le jeu de ces politiques, alors que la discipline est, depuis son passé colonial, liée à ces enjeux. Cette partie est consacrée à l'analyse et à la discussion de textes issus de recherches de terrain. Des exemples ethnographiques seront mobilisés, au Sud comme au Nord, afin d'analyser de manière critique les notions actuelles d'« expertise », d'« empowerment », de « grassroots initiatives » etc, et de saisir notamment le poids, les fonctions et les effets des malentendus en contexte de développement. On abordera ainsi la question des relations entre

Anthropologie, politique et développement sous plusieurs angles : historique, épistémologique, méthodologique et éthique.

Descriptifs détaillés des cours thématiques du second semestre :

Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social (Isabel Boni-Le Goff) 2^{ème} semestre- jeudi 15h-18H - MR005 (sauf 20. 02 : MR 215)

Comment l'organisation concrète, la division du travail et les conditions d'emploi façonnent-elles les expériences et le rapport au travail ? En quoi et comment le travail est-il un lieu central de luttes et de conflits où se déploient des rapports de domination et où sont produites inégalités et hiérarchies sociales ? En quoi est-il aussi un espace de construction des identités et de lien social, voire d'émancipation ? Regarder le travail avec les lunettes de la sociologie, c'est l'envisager comme un fait social aux multiples dimensions.

En articulant ces trois grands questionnements de la sociologie du travail « classique » et contemporaine, et en envisageant le travail comme un fait social aux multiples dimensions, le cours éclaire des problématiques de sociologie générale - sur la fabrique des inégalités, la socialisation, la mobilité sociale – tout en apportant une compréhension des changements contemporains à l'œuvre dans le travail et l'emploi.

Il envisage ces questions en proposant une exploration au sein de différents mondes du travail – métiers modestes et « professions prétentieuses », mondes salariés et indépendants, formes de travail bénévole ou gratuit - à partir d'exemples tirés de nombreuses enquêtes empiriques.

Inégalités et mobilisations en France et en Europe : approches quantitatives (Claude Dargent)

2ème semestre - mardi 9H-12h

Ce cours poursuit un double objectif :

1) la caractérisation des inégalités de tous ordres (genre, classe, génération, revenu, patrimoine, origines...) et du potentiel protestataire des différents groupes sociaux que ces variables définissent.

Cet objectif amènera à identifier la distribution de la population selon les différentes structures sociales. Il s'agira de séparer ce qui peut être qualifié de différences de ce qu'on doit considérer comme des inégalités. De comprendre dans quelle mesure on peut mesurer des inégalités et l'éventail qu'elles constituent. De s'interroger sur le lien entre ces différentes inégalités, dans le cadre de l'approche en terme d'intersectionnalité.

La question des inégalités débouche fatalement sur celle de leur appréciation politique. Dans quelle mesure peuvent-elles être considérées comme légitimes – ou pas... ? Les enquêtes livrent des données sur les clivages qui partagent la population dans ce domaine. Elles permettent notamment d'apprécier le potentiel protestataire des différents groupes sociaux.

2) l'initiation à l'analyse de données quantitatives via le logiciel spss.

Il s'agit de comprendre comment utiliser les données quantitatives (statistiques publiques, enquêtes sur échantillon représentatif...) pour répondre à une question de recherche en sciences sociales. Il ne s'agit pas d'un cours de statistique (pas de prérequis dans ce domaine) : le logiciel que nous utiliserons propose les méthodes adéquates d'analyse des données, et fournit les résultats. Il est largement utilisé aujourd'hui que ce soit dans le monde académique de la recherche ou par les entreprises et les administrations.

Le point d'application du cours sera l'Enquête Européenne sur les Valeurs qui rassemble des données sur la France ainsi que sur les autres pays du continent. La licence de Paris 8 vous permettra également de télécharger spss sur votre ordinateur personnel.

Chaque étudiant choisira librement le sujet du dossier appuyé sur l'enquête utilisée qu'il réalisera pour valider le cours. Ce thème peut d'ailleurs être articulé à son sujet de mémoire, voire en constituer une partie.

Politiques de la Nature (Barbara Casciarri)

2^{ème} semestre - Vendredi 12H-18H (journées ponctuelles) - IUT Montreuil*

Ce cours propose une formation aux développements récents de l'anthropologie de l'environnement en lien avec d'autres approches interdisciplinaires (écologie politique, justice environnementale, écomarxisme). Il prévoit la réalisation d'enquêtes de terrain encadrées « hors les murs » visant à mettre en place une ethnographie des « natures urbaines » en région parisienne. Ces sorties ethnographiques s'appuieront sur une démarche d'observation des expressions de ces natures, jointes à la reconstruction des histoires socio-environnementales locales grâce aux entretiens réalisés sur place, avec l'objectif de décrypter l'imbrication sociale de la nature dans un contexte situé. Sous l'encadrement de l'enseignante, en contact avec des acteurs locaux de la ville de Montreuil (associations, écoles, musées, jardins), les étudiants seront menés à confronter connaissances et approches de l'anthropologie de l'environnement avec des données empiriques recueillies lors des sorties de terrain. Le travail collectif et en petit groupe sera valorisé. Après les premières séances, consacrées à l'encadrement théorique et à la mise en place du protocole d'enquête, les séances restantes prendront la forme d'un « laboratoire sur les natures en ville », dont les résultats constitueront la base de validation du cours.

* Pour permettre la réalisation des sorties ethnographiques, le cours est articulé en 6 séances de 6h (+ séance finale de 3h), qui se déroulent à l'IUT de Paris 8 à **Montreuil** pour faciliter le déplacement sur les sites d'enquête. Le programme détaillé des séances sera affiché avant le début du semestre. Pour accéder à l'IUT de Montreuil : <https://www.iut.univ-paris8.fr/Contact>

Globalisation et mondialisation (Martin Olivera)

2^{ème} semestre – jeudi 12h-15h – MR215

Ce cours reviendra dans un premier temps sur les approches historiques et économiques de ce que l'on appelle usuellement la « mondialisation » ou la « globalisation ». Il s'agira dans un second temps d'interroger la manière dont cette forme particulière de globalisation qu'est la mondialisation capitaliste, et notamment son avatar contemporain désigné par le terme de « néolibéralisme », est liée à une définition particulière des identités collectives (la perspective ethno-nationale), depuis le 19^{ème} siècle. On pourra ce faisant porter un regard critique sur les théories du multiculturalisme et leurs usages au cours des 30 dernières années, au niveau global et local, à partir d'exemples situés. Une fois ce chemin parcouru, un dernier ensemble de séances permettra de saisir ce que l'anthropologie a pu et peut, à partir de l'enquête de terrain de longue durée, apporter d'original à la compréhension des phénomènes de mondialisation, dans leur singularité mais aussi dans leur grande banalité.

Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes (Catherine Comet)

2^{ème} semestre – Cours intensif : 15-22 janvier 2025 – Salle C203

Contact : catherine.comet@univ-paris8.fr

Les inégalités ont explosé au cours des dernières décennies pour revenir à

un niveau inédit depuis le XIX^{ème} siècle. Comment expliquer ce phénomène ? Cet enseignement prend le parti de se focaliser sur le sommet de la hiérarchie sociale en vue d'éclairer les mécanismes sociaux qui favorisent la concentration des ressources sociales. A propos des élites et classes dirigeantes, le cours aborde différentes thématiques : les institutions favorisant la cohésion des classes supérieures, les ressorts du capital social, la structure du champ du pouvoir, le pouvoir des réseaux d'affaires et de la finance, les comparaisons internationales, le rôle des femmes dans les classes dirigeantes, la transnationalisation des élites, leur action politique et leurs illégalismes. Il s'appuiera sur la lecture de textes emblématiques de différentes approches sociologiques et sur des ateliers en salle informatique visant à mettre en pratique les méthodes quantitatives à partir de données sur les classes dirigeantes (en particulier l'analyse de réseaux sociaux).

Anthropologie des circulations culturelles (Emma Gobin)

2^{ème} semestre – Cours intensif : 13-21 mai 2025.

Contact : emma.gobin@univ-paris8.fr

À partir des années 1990, la question de la globalisation ou de la mondialisation culturelle a fait couler de l'encre chez les anthropologues anglo-saxons puis francophones. Tous se sont attachés à débattre de la pertinence de ces notions, de la nouveauté (ou non) des processus de circulation et/ou de création qu'elles désignent ainsi que des méthodes d'enquête et des échelles d'analyse adéquates à les saisir. L'objectif de ce cours est de procéder à une présentation critique de ces débats ainsi que d'en éprouver la pertinence à partir d'études de cas récentes portant sur des thèmes variés : formes et effets des circulations de l'art, de la technologie, du politique (une attention particulière sera aussi consacrée cette année à la question des nouvelles religions et spiritualités). Il s'agira par-là d'aborder

les thèmes connexes de la migration, du tourisme, du patrimoine ou des nouvelles formes d'organisation sociale issues de la globalisation tout en réfléchissant aux cadres méthodologiques et théoriques pertinents pour les saisir. En s'intéressant à la façon dont certaines circulations symboliques, matérielles et culturelles contemporaines affectent la (re)construction et la négociation constante des appartenances individuelles et collectives sur des terrains classiques et moins classiques de l'ethnologie, l'enjeu sera ainsi de poser un regard spécifiquement anthropologique sur les processus d'interconnexion croissante des sociétés autant que de développer une réflexion épistémologique sur les problèmes que posent la recherche sur ce type d'objets.

EC libres recommandés en dehors du master

Important : les EC libres sont à choisir selon les orientations de votre projet, et en concertation avec votre directeur·trice de mémoire : cela doit être pertinent pour votre formation.

Ces EC libres sont à choisir parmi les cours thématiques du MSS, au sein d'autres masters de P8 ou parmi des cours externes avec convention listés ci-dessous.

1. Cours du Master de Science politique ouverts aux étudiant·es du MSS :

Cours de M2, 1^e semestre (précisions ultérieures pour les cours de M1, 2^e semestre)

- *Environnement et risques globaux* (M. BLANCK) : Mercredi 12h-15h
- *Politiques des migrations* (Thomas BRISSON) : Lundi 12h-15h
- *Politique et numérique* (Anne MARIJNEN) : Lundi 15h-18h
- *Enjeux pratiques et éthiques des politiques culturelles* (Jérôme PACOURET) : attention aux inscriptions pédagogiques, ce cours apparaît sous le titre « Éthique appliquée » Mardi 12h-15h
- *Politiques et métiers de la culture* (M. CHAUVIN) : Jeudi 15h- 18h

2. Cours du Master Mondes méditerranéens en mouvements ouverts aux étudiant·es du MSS

Cours en présentiel - 1er cours : semaine du 23/09/2024

Merci de vous y inscrire en contactant par mail l'enseignant.e, au plus tard mercredi 18 septembre 2023

La présentation des enseignements et des enseignements des autres départements mutualisés se tiendra **mercredi 11 septembre 2024**

Semestre 1

- *Des empires coloniaux aux post-indépendances en Méditerranée* (lundi, 9h-12h) – code Apogée : DTA1ED03 - nb d'heures : 30 – enseignant Tramor Quemeneur : tquemeneur@univ-paris8.fr

- *Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée* (lundi, 12h-15h) - code Apogée : DTA3ED07 - nb d'heures : 30 – enseignante Marie Bonte : marie.bonte02@univ-paris8.fr

- *Genre en Méditerranée* (lundi, 9h-12h) - code Apogée : DTA3ED06 - nb d'heures : 30 – enseignant.e : en cours de recrutement ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : sssec.ssmm@univ-paris8.fr

- *Villes, culture(s), pouvoir en Méditerranée* (jeudi 12h-15h) - code Apogée : DTA3ED01 - nb d'heures : 30 – enseignant : Sami Zegnani (contact provisoire : sami.zegnani@univ-rennes1.fr)

- *Mouvements sociaux et transformation du politique en Méditerranée* (mardi, 9h-12h) – code Apogée : DTA3ED05 – nb d'heures : 30 – contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : sssec.ssmm@univ-paris8.fr

- *Controverses et contestations en Méditerranée* (mardi 12h-15h), code Apogée DTA3ED08 - nb d'heures : 30 – enseignant Didier Le Saout : didier.le-saout@univ-paris8.fr

- *Inégalités sociales en Méditerranée* (jeudi, 9h-12h) - code Apogée : DTA1ED04 - nb d'heures : 30 – enseignant : Sami Zegnani (contact provisoire : sami.zegnani@univ-rennes1.fr)

Semestre 2

- *Politisations en Méditerranée* (mardi 12h-15h) – nb d'heures : 30 – enseignant : Sami Zegnani (contact provisoire : sami.zegnani@univ-rennes1.fr)

- *Mobilités en Méditerranée*, séminaire (mardi, 15h-18h) – code Apogée : DTA2ED02 – nb d'heures : 30 – contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.ssmm@univ-paris8.fr
- *Dynamiques territoriales et mondialisation en Méditerranée* (jeudi 9h-12h) - code Apogée DTA2ED01 – nb d'heures : 30 – contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.ssmm@univ-paris8.fr
- *Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen*, séminaire (jeudi 12h-15h) – code Apogée : DTA2ED03 - nb d'heures : 21 – enseignant Didier Le Saout : didier.le-saout@univ-paris8.fr
- *Enjeux environnementaux en Méditerranée* (lundi 12h-15h) - code Apogée : DTA1ED09 - nb d'heures : 30 – contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : ssec.ssmm@univ-paris8.fr

3. Cours du Master Études de genre ouverts aux étudiant-es du MSS

Tous les cours des enseignant-es titulaires sont ouverts dans la limite des places disponibles. L'accès aux cours est accordé en priorité aux étudiant-es régulièrement inscrit-es au Master d'études de genre.

La liste des cours est disponible sur le site du département d'études de Genre : <https://genre.univ-paris8.fr>

4. Cours du Master d'ethnomusicologie ouverts aux étudiant-es du MSS

- *Pouvoir de la musique et performance du pouvoir* (Clara BIERMANN), 1er

semestre, M1 / M2 (1er cours la semaine du 7 octobre)

- *Séminaire d'anthropologie de la musique* (Jordi TERCERO), 2nd semestre, M1 / M2

=> NB : Ces cours ne nécessitent ni compétences musicales, ni compétences en musicologie

5. **D'autres cours peuvent être suivis à Paris 8 sous réserve de la pertinence** du choix et de l'acceptation des enseignant-es (dans ce cas consulter les responsables du master)

Cours et séminaires ouverts aux étudiant·es d'autres masters de Paris 8

Cours de 39h eqTD, d'une valeur de 5 ECTS.

Intitulé	Enseignant·e	Code Apogée	Se- mestre
Travail et emploi. Pra- tiques, inégalités, lien so- cial.	Isabel Boni-Le Goff	DHFMED03	2ème
Villes, mobilisations, mi- grations : sociologie de la contestation	Michel Kokoreff	DHFMED04	1er
Classes sociales et iné- galités : sociologie des élites et des classes diri- geantes	Catherine Comet	DHFMED05	2ème
Les structures sociales d'aujourd'hui : ap- proches quantitatives	Claude Dargent	DHFMED06	2ème
Globalisation et mondiali- sation	Martin Olivera	DHFMED07	2ème
Politiques de la Nature	Barbara Casciarri	DHFMED08	2ème
Anthropologie des circu- lations culturelles	Emma Gobin	DHFMED09	2ème
Anthropologie du déve- loppement en contexte global	Arnaud Kaba	DHFMED10	1er

Les Masteuriales (journées de fin d'année)

Les Masteuriales constituent un moment fort de la formation des M2.

Ces deux journées sont organisées par l'ensemble des étudiant-es de M2 dans le cadre du cours d' « Accompagnement pendant et après le mémoire ».

Elles comportent quatre moments :

- la présentation de l'enquête collective des M1
- la discussion des mémoires d'étudiant-es de M1 et M2
- la rencontre avec des doctorant-es en sociologie et anthropologie
- une table ronde réunissant des professionnel·les de différents secteurs intéressés par les sciences sociales.

Ces Masteuriales permettent de valoriser les travaux des étudiant-es de M1 et M2, de réfléchir aux projets post-Master, et de finir l'année par un moment d'échange et de convivialité !

Les Masteuriales se dérouleront cette année les 13 et 14 mai 2025

Formes d'évaluation et mémoire

Chaque enseignement est soumis à l'assiduité (en dehors du cas des étudiant-es ayant des contraintes particulières, étudiant-es salarié-es ou en situation de handicap notamment, voir les Annexes aux modalités de contrôle des connaissances).

L'évaluation donne lieu à une notation à l'exception de certains séminaires et ateliers (voir les Annexes aux modalités de contrôle des connaissances) selon les modalités définies par l'enseignant·e en début de semestre.

L'évaluation est guidée par deux principes pédagogiques principaux :

- **Un contrôle continu qui repose sur une diversification des modalités d'évaluation.** L'objectif est de valoriser une diversité de compétences et de savoir-faire tout au long de chaque enseignement. Il s'agit ainsi de proposer aux étudiants des évaluations écrites et orales, des évaluations sur table et des évaluations de travaux réalisés à la maison, des évaluations de travaux individuels et de travaux collectifs, des évaluations de compétences transversales telles que les capacités rédactionnelles, argumentatives et analytiques. Pour chaque enseignement, la moyenne semestrielle de l'étudiant repose sur un minimum de deux notes.
- **Des évaluations articulées à la production du mémoire.** Le second principe réside dans l'évaluation de travaux articulés sur la production du mémoire, afin de favoriser l'avancement de celui-ci. Le contrôle continu est ainsi conçu, quand cela est possible, comme accompagnement dans la conception et la rédaction du mémoire de master. Ainsi, dans chaque enseignement, est mis

en place un contrôle des connaissances, mais il est aussi demandé aux étudiants de rédiger (ou de présenter à l'oral) un document qui fasse des liens entre le cours et leur propre recherche. Des ateliers sont également organisés pour aider à la construction du mémoire. Enfin, le mémoire fait l'objet à la fin du M1 et du M2, d'une double évaluation, assurée par au moins deux enseignant·es-chercheur·es de l'équipe pédagogique.

Exemples de travaux de validation :

- Une note de lecture sur un ouvrage ou article de sciences sociales ;
- Le compte-rendu analytique d'une séance du séminaire ;
- Les notes d'un exposé fait en séminaire, réécrites et complétées ;
- Un document (tableaux statistiques, archives, matériaux textuels ou iconographiques, etc.) analysé par l'étudiant ;
- Un entretien effectué par l'étudiant, retranscrit et analysé ;
- Une observation de type ethnographique effectuée par l'étudiant et analysée ;
- Une bibliographie critique et commentée sur un thème déterminé ;
- La traduction en français de quelques pages d'un article de sciences sociales en langue étrangère.

Indications sur le mémoire

La réalisation et la rédaction du mémoire est un élément décisif de la formation de master 1 et de master 2. Le mémoire est réalisé par l'étudiant·e sous la direction d'un·e des encadrant·e du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Paris 8 ou d'un·e chercheur·e de l'un des deux laboratoires auxquels le master est adossé (CRESPPA ou LAVUE, voir infra). Le

directeur ou la directrice du mémoire accompagne l'étudiant-e dans la conception, la réalisation et la finalisation de son projet. Un atelier collectif d'accompagnement à la réalisation du mémoire est assuré en M1 et en M2.

Les mémoires de M1 et M2 sont conçus comme deux étapes d'un même travail, sur un même sujet ou terrain, ou sur des sujets et terrains proches.

Le mémoire de M1 constitue un mémoire d'étape d'environ 60 pages, il vise à affiner l'objet et la problématique retenus à partir d'un travail bibliographique et documentaire et à commencer l'enquête et le travail empirique.

Le travail empirique et bibliographique démarré en M1 se poursuit en M2. Le mémoire de M2, d'au moins 80 pages, repose sur une enquête aboutie, et propose une analyse approfondie des matériaux originaux et des résultats.

Même s'il n'existe pas un seul type de « bon » mémoire de sociologie et d'anthropologie car une pluralité d'approches de ces disciplines est souhaitable, quatre critères généraux d'évaluation peuvent être énoncés.

Le premier tient au soin devant être apporté par les étudiants à l'inscription de leur objet dans la littérature scientifique pertinente et dans un questionnement pertinent dans la discipline choisie (sociologie ou anthropologie).

Le deuxième critère tient au caractère raisonné et réflexif de la constitution d'un corpus de données. Ces données peuvent être de plusieurs types : quantitatives, par l'exploitation de grandes enquêtes de la statistique publique ou de questionnaires administrés lors d'enquêtes conduites par des organismes ou équipes de recherche ; qualitatives, par les entretiens et ou l'observation ethnographique. Il peut s'agir également d'un corpus d'archives, de documents visuels, artistiques ou culturels. La dimension réflexive de la constitution du corpus de données qui sont interprétées dans le mémoire est valorisée.

L'ancrage empirique est ainsi fondamental pour la réalisation d'un mémoire de sociologie ou d'anthropologie.

Le troisième critère est celui de l'élaboration de résultats originaux combinant l'analyse des matériaux, la réflexivité et la discussion de la bibliographie scientifique.

Enfin, une attention soutenue doit être accordée à la forme de la rédaction. L'orthographe, les normes bibliographiques et les règles de citations des références doivent être respectées ; les sources et données empiriques doivent être impérativement présentées et citées avec précision.

Les mémoires de M1 et M2 donnent lieu à une soutenance orale devant un jury d'au moins deux enseignant.es-chercheur.es ou chercheur.es.

Des exemples de mémoire réalisés par des étudiants au cours des années précédentes sont disponibles au secrétariat du master (selon les cas : version papier ou numérique). Il est possible de faire une demande de consultation auprès de Corinne Charron ainsi qu'auprès de Catherine Comet et de Florence Bouillon qui assurent les ateliers d'accompagnement à la réalisation des mémoires en M1 et M2.

Rapport intermédiaire sur le mémoire de M2

Le premier semestre de Master 2 comprend deux EC (10 ECTS au total) entièrement dédiés à la réalisation d'une enquête individuelle liée au mémoire :

- L'EC Enquête de terrain intensif en sociologie ou en anthropologie pour projet personnel (6 ECTS),
- L'EC Rapport intermédiaire d'enquête individuelle ou de stage (4 ECTS) :

Ces deux EC ont été conçues pour valoriser au mieux le travail d'enquête individuel réalisé par chaque étudiant et reconnaître l'investissement important qu'il représente. Bien que correspondant à deux EC dans la maquette, ils forment un tout, et ils sont évalués conjointement.

Leur validation repose sur un « rapport intermédiaire » à rendre à la fin du premier semestre qui doit attester de la capacité de l'étudiant à rendre compte, de manière raisonnée, de l'état d'avancement de son enquête empirique (même s'il est encore en cours), à pouvoir en faire le bilan et à en tirer un nouveau programme de travail. Cette étape intermédiaire indispensable à la réalisation du mémoire a donc pour objectif de faire le point à mi-parcours sur les manques, les difficultés, les avancées, les nouvelles questions qui émergent afin de préparer au mieux la phase de bouclage de l'enquête, d'analyse des matériaux et de rédaction du mémoire.

Ce travail à rendre mi-janvier aux directeurs et directrices comprend (sous une forme variable à définir par l'encadrant·e et l'étudiant·e) :

- Un texte présentant les données collectées de manière argumentée :
Que contient le corpus ? Comment a-t-il été collecté ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les choix méthodologiques opérés ? Quelles sont les pistes d'analyses qui se dessinent ? Comment est envisagée la poursuite (et la fin) du travail d'enquête ?
- Les données collectées elles-mêmes présentées sous la forme d'inventaires, de corpus de documents, de transcriptions d'entretiens, de CR d'observation, de bases de données, de corpus photographiques, éventuellement d'une synthèse du journal de terrain, d'un chronogramme ou calendrier d'enquête, etc.
- Un bilan de la bibliographie lue et envisagée.

Ce rendu (texte de présentation + synthèse des données + bibliographie) se fera sous forme numérique par un envoi à l'encadrant.e. Il devra obligatoirement être suivi d'une discussion approfondie lors d'un rendez-vous avec l'encadrant.e afin de définir la suite du programme de travail devant conduire à la réalisation du mémoire de Master 2.

EC sans note :

Conformément aux nouvelles Modalités de contrôle des connaissances, et afin d'alléger le nombre de devoirs à rendre et évalués par une note plusieurs séminaires ou ateliers ne sont plus évalués par des notes mais selon une validation se faisant sur un mode binaire : validé/non validé. Ces EC ne peuvent donner lieu à compensation et n'ouvrent pas droit à la deuxième session, aujourd'hui appelée « session de la seconde chance ».

Leur validation repose sur l'assiduité en cours, la participation aux divers ateliers, séminaires, etc. ainsi que la réalisation de tous les travaux demandés (présentation orale, discussions des textes, rendus écrits, etc.).

- en Master 1 :

« Accompagnement du projet d'enquête personnel »

« Séminaire de laboratoire »

- en Master 2 :

« Accompagnement pendant et après le diplôme de Master »

« Séminaire de laboratoire »

« Enquête de terrain intensive en sociologie ou anthropologie pour projet personnel » ou « Stage en milieu professionnel externe » ; « Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel »

Stages de recherche ou professionnalisants

La réalisation d'un stage est recommandée dans plusieurs cas. Si vous êtes intéressée-e, il faut contacter les responsables du Master.

Le stage doit se faire dans le cadre d'une **convention entre** l'organisme d'accueil et l'université et se dérouler uniquement durant la période d'inscription à Paris 8. Il doit être encadré par un-e tuteur-ice et un-e enseignant-e du Master (qui dirige le mémoire).

Le stage doit s'inscrire dans les objectifs de la formation et permettre la réalisation d'une recherche ou d'une étude mobilisant les outils de l'enquête et de l'analyse des sciences sociales. Il doit être compatible avec l'assiduité aux cours pendant les périodes d'enseignement et doit permettre la réalisation du mémoire. Il ne peut donc pas être à plein temps.

Deux cas de figure peuvent être distingués :

Stage réalisé pour accéder à un terrain d'enquête quand il s'agit d'une institution fermée ou d'une organisation de travail nécessitant d'avoir un statut formalisé par une convention.

Exemples récents : stage à Pôle emploi, dans un hôpital psychiatrique, dans un lycée professionnel, pour pouvoir y enquêter.

Stage réalisé pour se former aux métiers de l'étude ou de la médiation scientifique en réalisant une étude ou en participant à une étude dans une association, administration ou entreprise.

Exemples récents : stage au service des études locales de la Ville de Saint-Denis, dans l'association Génération numérique, à France Stratégie pour y réaliser des études.

Dans les deux cas le stage donne accès au terrain ou à l'étude qui permet la **réalisation du mémoire de M1 ou de M2**, qu'il s'agisse d'un mémoire de recherche ou d'un mémoire de stage.

Annexe aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCCC) ont été adoptées par le Conseil de la formation et de la vie universitaire le 10 juin 2021 pour toute la durée du contrat correspondant à la période d'accréditation 2020-2025 des formations de l'Université Paris 8 et sont consultables sur le site de l'Université. (...) Le contenu de certains articles est complété par chaque composante afin de tenir compte des spécificités et des orientations pédagogiques de chaque formation. Ces modalités sont détaillées dans les ANNEXES AUX MODALITES DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES reproduites ci-dessous.

UFR Textes et Société / Master des Sciences sociales

1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Article 9)

Le contrôle des connaissances du Master de Sciences Sociales s'effectue par contrôle continu et exige l'assiduité. Les modalités d'évaluation (nombre de travaux, écrits ou oraux, ou d'épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient) sont laissées à l'appréciation des enseignants responsables de chaque cours. Ces modalités doivent être portées à la connaissance des étudiants et étudiantes au début de chaque enseignement. Les informations sont centralisées au niveau de l'UFR à travers les maquettes des diplômes.

Le contrôle terminal et la dispense d'assiduité ne sont qu'une modalité dérogatoire présentée au paragraphe suivant.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Articles 9 et 14)

Les étudiants et étudiantes sont présents à tous les cours et sont évalués en contrôle continu. Au-delà de trois absences non justifiées, l'étudiant ne pourra être évalué à la première session et devra se présenter à la deuxième session (session de seconde chance).

Pour certains EC, des **dispenses d'assiduité** peuvent être accordées aux étudiants pour raisons médicales (avec justificatif) ou professionnelles (sur présentation d'un contrat de travail) ou encore pour effectuer des terrains d'enquête de longue durée dans des pays étrangers. Les étudiants ayant une raison justifiée (médicale, professionnelle ou liée à des opérations de recherche) peuvent demander la dispense d'assiduité. Si leur demande est jugée légitime, ils passent alors en contrôle terminal (examen, oral ou dossier à rendre à la fin du semestre dont la date et les modalités sont fixées par l'enseignant).

Les EC éligibles à cette dispense sont :

- en master 1 : « Approches quantitatives : textes et méthodes » ; « Approches ethnographiques : textes et méthodes » ; EC libre ; EC « thématiques et débats »
- en master 2 EC « thématiques et débats » ; EC libre.

Pour les autres EC seul un **aménagement de l'assiduité** sera possible, mais le passage en contrôle terminal est impossible. Les EC concernés sont :

- en master 1 : « Enquête collective « hors les murs » » ; « stage professionnel en milieu externe », « accompagnement du projet d'enquête personnel » ; « séminaire de laboratoire » et « Mémoire d'étape »
- en master 2 : « Accompagnement pendant et après le diplôme de Master » ; « séminaire de laboratoire » ; « Enquête de terrain intensive en sociologie ou en anthropologie pour projet personnel » ; « Stage en milieu professionnel externe » ; « Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel » ; « Mémoire final d'enquête personnel en sociologie » ; « Mémoire final d'enquête personnel en Anthropologie » ; « Soutenance du mémoire ».

Afin d'obtenir une dispense ou un aménagement d'assiduité, l'étudiant doit remplir un formulaire, joindre les pièces justificatives demandées et l'adresser au responsable de l'enseignement concerné 4 semaines au plus tard après le début du

cours concerné. Dans le cas d'une demande de dispense au titre des opérations de recherche, l'étudiant doit pouvoir se prévaloir d'une lettre de son directeur ou de sa directrice attestant de la pertinence de ces démarches. En cas de refus, l'étudiant devra suivre les modalités du contrôle continu, définies ci-dessus.

3 – Modalités d'organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (*Article 15*)

Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.

4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (*Article 15*)

Tous les EC ouvrent droit à cette session de « seconde chance » à l'exception de :

- en Master 1 : « Enquête collective « hors les murs » » ; « stage professionnel en milieu externe » ; « accompagnement du projet d'enquête personnel » et « séminaire de laboratoire »
- en Master 2 : L'EC « Accompagnement pendant et après le diplôme de Master », le « séminaire de laboratoire », « Enquête de terrain intensive en sociologie ou anthropologie pour projet personnel » ; « Stage en milieu professionnel externe » ; « Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel »

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (*Article 16*)

Les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance sont celles de la session de seconde chance si elles sont supérieures aux notes de session 1.

6 – Renonciation à la compensation (*Article 16*)

Les demandes de renonciation à la compensation en vue de se présenter à la

session de seconde chance doivent être formulées auprès du secrétariat pédagogique au plus tard 72 heures avant la date du jury de Master.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (*Article 18*)

Les EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 sont :

- en master 1 : « accompagnement du projet d'enquête personnel » et « séminaire de laboratoire »
- en master 2 : « Accompagnement pendant et après le diplôme de Master » ; « séminaire de laboratoire » ; « Enquête de terrain intensive en sociologie ou anthropologie pour projet personnel » ; « Stage en milieu professionnel externe » ; « Rapport intermédiaire d'enquête ou stage professionnel ».

Ces EC sont « validées » sous réserve de respect de l'assiduité et d'avoir réalisé l'ensemble des travaux demandés en répondant aux attentes. Dans le cas contraire elles sont « non validées ».

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (*Article 21*)

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (*Article 22*)

Un EC non-acquis doit faire l'objet d'une réinscription l'année suivante.

10 – Poursuite d'études au niveau supérieur au sein du cursus de master (*Article 23*)

Le passage conditionnel en M2 (AJAC) n'est possible que pour les étudiants ayant validé leur mémoire et obtenu au moins 48 ECTS.

Laboratoires de recherche

Le master est adossé à deux centres de recherche auxquels appartiennent la grande majorité des encadrant-es et enseignant-es et dans lesquels se déroulent les deux séminaires de laboratoire du master : le laboratoire CRESPPA et le laboratoire LAVUE, présentés ci-dessous.

Les étudiant-es peuvent assister aux séminaires, journées d'études et colloques organisés au sein de ces deux unités de recherche.

Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris – UMR 7217

Cette unité mixte de recherche est composée de trois équipes, le CSU (Cultures et sociétés urbaines), le GTM (Genre, travail et mobilités) et le LabToP (Laboratoire des théories du politique). Les membres du CRESPPA privilégient une approche en termes de rapports sociaux, notamment en s'intéressant aux processus de domination. L'importance conférée au travail de terrain et aux données empiriques dans l'analyse sociologique, à la démarche comparative et aux préoccupations méthodologiques constituent des traits structurants. Cette importance accordée à la démarche empirique rejoint un des objectifs pédagogiques forts du master.

Le CRESPPA a 5 axes transversaux :

- Genre rapports sociaux de sexe
- Rapports de classe, inégalités, mobilités sociales
- Sociologie, histoire, et théorie du politique
- Arts, savoirs et culture
- Postcolonialisme et rapports sociaux de race

Plus d'informations sur le CRESPPA, ses axes et ses équipes :

<http://www.cresppa.cnrs.fr/>

Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement – UMR 7218

Cette unité mixte de recherche aborde les questions de mondialisation et les études urbaines à différentes échelles temporelles et géographiques. Elle comprend cinq équipes, dont l'équipe ALTER (Altérités et territoires) à Paris 8. Résolument tournée vers l'international (Europe, Amérique Latine, Afrique, Proche- et Extrême-Orient), l'équipe LAVUE-ALTER concentre ses recherches sur l'analyse des transformations des sociétés urbaines et rurales prises dans le contexte de la mondialisation contemporaine (métropolisation, urbanisations, politiques publiques et urbaines ; changements culturels, religieux, environnementaux ; mobilités territoriales et symboliques ; etc.). Ses membres sont tou.tes attaché-es à une démarche résolument empirique, fondée sur l'enquête de terrain au long cours, ce qui rejoint l'un des principaux objectifs du master. L'anthropologie et la sociologie constituent les disciplines fortes de l'équipe, où elles dialoguent aussi, conformément à la vocation interdisciplinaire du LAVUE, avec les études urbaines, la géographie, l'histoire, l'architecture.

Les recherches du LAVUE s'articulent autour de 5 axes transversaux :

- Fabrication de l'urbain
- Justice et inégalités
- Héritages et innovations dans la construction des territoires
- Injonctions politiques et pratiques alternatives
- Interfaces : métropolisations et dynamiques rurales

Plus d'informations sur le LAVUE et l'équipe ALTER :

<http://www.lavue.cnrs.fr/>

<https://alter.univ-paris8.fr/>

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique du master est composée de **l'ensemble des enseignant-es-chercheur-es titulaires du département** de sociologie et d'anthropologie.

Tous les enseignant-es-chercheur-es titulaires du département peuvent être directrices ou directeurs de mémoire en M1 et en M2 même s'ils n'enseignent pas en master cette année-là.

Vous trouverez ci-dessous la liste des enseignant-es-chercheur-es encadrant les mémoires et leurs domaines de recherche. Leurs coordonnées (emails) sont indiquées sur la page du département.

Outre les membres titulaires du département de sociologie, **les chercheuses et chercheurs CNRS des laboratoires CRESPPA et LAVUE** peuvent être sollicité-es en fonction de la pertinence des thèmes de recherche abordés.

Pour consulter les pages des chercheuses et chercheurs CNRS des laboratoires CRESPPA et LAVUE, il faut se rendre sur les sites des laboratoires :

<http://www.cresppa.cnrs.fr/>

<http://www.lavue.cnrs.fr/>

Enseignant-es du département et leurs principaux thèmes de recherche

Enseignant-es	Principaux domaines et thèmes de recherche
de BARROS Françoise	Sociologie de l'administration Sociologie du travail et des professions
BERTRON Caroline	Sociologie de l'éducation et de la socialisation Sociologie de l'enseignement et des enseignants Sociologie de l'enfance et de la famille
BONI-LE GOFF Isabel	Sociologie du travail, sociologie du genre, discriminations dans l'emploi, ethnographie, récits de vie
BOUILLON Florence	Vulnérabilités sociales et résidentielles, écoles alternatives, Ville, habitat
CARDI Coline	Genre, famille, travail social
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté
COMET Catherine	Sociologie économique ; entrepreneurs ; artisans ; élites. Sociologie du travail et des organisations ; régulation ; relations public-privé ; monde associatif. Analyse de données relationnelles ; réseaux personnels ; capital social.
COUTO Marie-Paule	Sociologie quantitative, Sociologie de la quantification, Sociologie de la citoyenneté, Sociologie de l'immigration, Sociologie du travail
DAMAMME Aurélie	Genre, handicap, travail du care, action collective, développement.
DARGENT Claude	Religions (christianisme et islam). Attitudes et comportements politiques. Valeurs et normes. Comparaison européenne et

	internationale.
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, protection sociale
DAVID Béatrice	Anthropologie politique et culturelle de la Chine, ethnicité, innovations rituelles
DEBOULET Agnès	Sociologie urbaine, migrations, villes et internationalisation, sociétés du machrek, développement, participation et citoyenneté
DERBEZ Benjamin	Santé, biomédecine, sociologie des sciences et des techniques, bioéthique
DUVOUX Nicolas	Inégalités sociales, pauvreté, institutions, Etat social, ethnographie, méthodes qualitatives, solidarité, Etats-Unis
FREEDMAN Jane	Genre, migrations, conflits armés
GOBIN Emma	Anthropologie des religions, Rites et rituel, écologie alternative et nouvelles spiritualités, histoire et épistémologie de l'anthropologie, anthropologie de l'art, Caraïbes et (Afro-)Amériques
Kaba Arnaud	Anthropologie de l'Asie du Sud, anthropologie du travail et des techniques, circulations des savoirs, des savoirs-faire et des objets, anthropologie économique.
KOKOREFF Michel	Sociologie des banlieues, émeutes, drogues ; sociologie de la contestation sociale, police, justice.
LAFAYE Claudette	Mobilisations associatives, contestations, pouvoir d'agir, action publique
LEBLON Anaïs	Anthropologie de la patrimonialisation, circulation culturelle, anthropologie politique, migration, Afrique de l'ouest, société pastorale

OLIVERA Martin	Anthropologie de l'Europe, fait minoritaire (Roms/Tsiganes), marges urbaines et économie informelle, malentendu et intégration sociale, politiques de la ville et action sociale
SIBLOT Yasmine	Classes populaires, travail des femmes, migrations en Europe (cas du Portugal), approches localisées de l'espace social, services et institutions publics, syndicats, politisation
SIRACUSA Jacques	Travail, quantification, journalisme, statistique, observation
SOULIE Charles	Éducation, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain, religion
TRANCHANT Lucas	Travail et emploi, classes populaires et mondes ouvriers, ethnographie, méthodes quantitatives
TRUONG Fabien	Sociologie urbaine, éducation, relégation urbaine et stigmatisation, inégalités scolaires, pratique et pédagogie des sciences économiques et sociales
VELPRY Livia	Sociologie de la santé, de la santé mentale, de la psychiatrie : pratiques, dispositifs, expérience. Autonomie, travail sur autrui et contrainte
VEZINAT Nadège	Sociologie du travail, des professions, de l'emploi : constitution des collectifs, logiques identitaires, division du travail, doubles appartenances, professionnalisation, trajectoires et sens du travail, statuts d'emploi et marchés du travail Sociologie des organisations : interpénétration du marchand et du non-marchand, du public et du privé, action publique, modes de régulations, territoires

Emploi du temps du premier semestre 2024-2025

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h			<p>M1 Accompagnement au mémoire (une semaine sur deux: 03/10, 17/10, 07/11, 21/11, 05/12, 19/12) C. COMET Salle C208</p>	<p>M1 Approches ethnographiques : textes et méthodes A LEBLON ----- M2 AMO et MUI Accompagnement au mémoire F. BOUILLON Journées ponctuelles</p>
12h-15h		<p>M2 AMO Anthropology of cultural Globalization B. DAVID Salle MR 215 ----- M1 Enquête collective groupe 1 Groupe 1 - Y. SIBLOT Salle C208 Groupe 2 – C. CARDI Salle C203</p>	<p>M1 Approches quantitatives : textes et méthodes L. TRANCHANT Salle C203 ----- M2 MUI Lire et traduire les sciences sociales N. VEZINAT Salle C208</p>	
15h-18h	<p>14h30-17h30 M1 et M2 Anthropologie du développement A. KABA Salle MR 215</p>	<p>M1 et M2 Séminaire Cresppa ou Lavue A. DAMAMME ou E. GOBIN En alternance</p>	<p>M1 et M2 Villes, migrations, mobilisations : Sociologie de la contestation M. KOKOREFF Salle MR005 (sauf le 21/11 et le 28/11 : MR105)</p>	

Emploi du temps du second semestre 2024-25

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h		M1 et M2 Inégalités et mobilisations en France et en Europe : approches quantitatives C. DARGENT	M1 Accompagnement au mémoire (une semaine sur deux) C. COMET	M2 Accompagnement au mémoire F. BOUILLON De 9h30 à 16h Journées ponctuelles, salles variables
12h-15h			M1 et M2 Mondialisation-globalisation : M. OLIVERA MR215	----- M1 et M2 Politique de la nature
15h-18h		M1 et M2 Séminaire de laboratoire Cresppa ou Lavue (en alternance) A. DAMAMME ou E. GOBIN	M1 et M2 Travail et emploi : Pratiques, inégalités, lien social. I. BONI-LE GOFF MR005 (sauf le 20 fév. : MR 215)	B. Casciarri De 12H à 18h Journées ponctuelles, IUT de Montreuil

COURS INTENSIFS (S2)

M1 et M2 : Classes sociales et inégalités : Sociologies des élites et des classes dirigeantes
C. COMET, Salle C203 – 15-22 janvier 2025. Contact : catherine.comet@univ-paris8.fr

M1 et M2 : Anthropologie des circulations culturelles
E. GOBIN, MR 105, 15-23 mai 2025. Contact : emma.gobin@univ-paris8.fr

Calendrier des cours et des congés

Réunion de pré-rentree : mardi 17 septembre 2024, 10H30 -16H00
Amphithéâtre B106

Premier semestre

Cours du premier semestre : Du 23 septembre 2024 au 10 janvier 2025

Pause pédagogique (pas de cours mais l'université est ouverte) : du 28 octobre au 1^{er} novembre 2024

Vacances de fin d'année (université fermée) : du 20 décembre 2024 au 5 janvier 2025

Deuxième semestre

Cours du premier semestre : 27 janvier 2025 – 9 mai 2025

Pause pédagogique (pas de cours mais l'université est ouverte) : du 24 février au 28 février 2025

Vacances de de printemps (université fermée) : du 14 au 21 avril 2025

Masteuriales (journées de fin d'année obligatoires) : 13 et 14 mai 2025

Services sociaux et de santé, pôle handicap

Voici quelques contacts. Des informations plus complètes et d'autres contacts figurent sur le site de l'Université et dans le *Guide de l'étudiant* publié à chaque rentrée.

<https://www.univ-paris8.fr/-vivre-sur-le-campus->

<https://www.univ-paris8.fr/Guide-de-l-etudiant>

Vous pouvez contacter Catherine Comet et Emma Gobin en cas de difficultés personnelles.

Service social du CROUS

A Paris 8 : Maison de l'étudiant

salle M09- 01 49 40 70 98

Accueil du lundi au vendredi : le matin sans RDV et après-midi sur RDV

Antenne Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945, 93200 Saint-Denis- 09 70 19 04 10

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h

Pour prendre rdv avec une assistante sociale :

social@crous-creteil.fr

Aides sociales de Paris 8

Vous pouvez vous adresser à l'adresse mail suivante :

aides.sociales@univ-paris8.fr

Etudiant·es étrangères

Un accompagnement et des aides spécifiques sont proposés :

<https://www.univ-paris8.fr/-Etudiants-etrange->

Infirmierie

L'infirmierie est un lieu de soin et d'écoute pour les étudiants. L'infirmière assure les traitements sur prescription médicale et les premiers soins en cas d'urgence. Elle travaille en réseau et oriente si nécessaire vers d'autres professionnels de santé ou des centres spécialisés.

Lundi au jeudi - de 9h à 17h,

Vendredi de 9h00 à 16h30.

Bâtiment C – Rez-de-chaussée - Salle C001 -01 49 40 65 14

amal.motassim-yada@univ-paris8.fr

Bâtiment C – Rez-de-chaussée - Salle C002- 01 49 40 71 05

mariama.diallo42@univ-paris8.fr

Service accueil handicap

Bâtiment A, Bureaux : A 048 – A 049

01 49 40 67 92 / 71 74 / 71 75 / 71 48

accueil.handicap@univ-paris8.fr

Du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et 14h à 17h

Violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlement

Si vous êtes témoin ou victime de violences sexistes et sexuelles, discriminations ou harcèlement vous pouvez, si vous le souhaitez, contacter les responsables de la formation (Catherine Comet et Emma Gobin) ou d'autres enseignant-es qui pourront vous écouter, vous soutenir, et vous orienter vers d'autres personnes ou structures, en respectant vos souhaits.

Une convention de l'Université Paris 8 avec la **Maison des femmes (unité de soins) du Centre hospitalier de Saint-Denis et l'association la Maison des femmes** pour permettre aux étudiants et personnels victimes de violences sexistes et sexuelles de bénéficier d'une prise en charge externalisée s'ils le souhaitent. Ils pourront, dans ce cadre, bénéficier d'une assistance et d'un accompagnement pluridisciplinaire de proximité (sages-femmes, médecins de spécialités diverses, infirmières, aides-soignantes, conseillères conjugales et familiales, assistantes sociales, psychologues, kinésithérapeutes, ostéopathes, animatrices d'ateliers psycho-corporels) avec ou sans lancement de procédures disciplinaires auprès de l'établissement, en fonction de leurs souhaits, et pourront par ailleurs porter plainte auprès d'un policier détaché sur place une fois par semaine.

<https://www.univ-paris8.fr/Violences-sexistes-et-sexuelles-discriminations-et-harcelement>

Un dispositif d'écoute et de signalement existe également au sein de l'université :

Contact à Paris 8 : celluledecoute@univ-paris8.fr